



DOSSIER DE CANDIDATURE

Formation initiale d'arbitre



ARBITRE OFFICIEL

ARBITRE AUXILIAIRE

1. ETAT CIVIL

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Licencié(e) : OUI NON Si oui, type de licence : Dirigeant* Joueur Educateur

N° de licence :

Si licencié, fournir certificat médical d'aptitude à l'arbitrage du football datant de moins d'un an à la date de formation

Si non licencié, fournir certificat médical d'aptitude à l'arbitrage du football + attestation de responsabilité civile

Téléphone :

E-mail :

Personne à contacter en cas d'urgence : Tél :

2. INSCRIPTION

Se référer au calendrier page 4

Date session d'informations et du prérequis obligatoire :

Dates de la formation :

Lieu de la formation :

Inscription en : Demi-pension Pension complète

Montant de la formation :

Frais pédagogique :+ Frais Demi-pension ou pension complète :

TOTAL A PAYER =

3. PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA FORMATION

En fonction de votre situation, veuillez cocher les cases suivantes :

- Je vais payer personnellement ma formation par chèque
- Les coûts de ma formation seront pris en charge par mon club. Si oui, moyen de paiement du club :
 - Chèque
 - Prélèvement sur le compte club (remplir l'autorisation de prélèvement ci-dessous)
- Je bénéficie d'un bon de formation de 25 € que j'ai téléchargé sur le site de la ligue ou du district et que je déduis du montant total (bon à transmettre avec l'inscription)

AUTORISATION DE PRELEVEMENT SUR LE COMPTE CLUB

N° d'affiliation :Club :

Nom du responsable et signature :

Cachet du club obligatoire :

4. ARBITRAGE (pour les arbitres officiels)

Représenterez-vous un club après votre examen ? Oui Non

Si oui, : N° d'affiliation :Club :

Votre tuteur en club : Nom : Prénom :

Téléphone : Email :

Vos disponibilités pour arbitrer :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Journée							
Soir							

5. DROIT A L'IMAGE

Pour une personne majeure :

Je soussigné(e), Mme, M. (1) :

.....

Autorise/n'autorise pas (*Rayer la mention inutile*) la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles j'apparais, réalisées sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitres à des fins de promotion de l'arbitrage.

Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos ...) et ce sans durée limitée dans le temps.

6. AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL + DROIT A L'IMAGE POUR UN STAGIAIRE MINEUR

Je soussigné(e) autorise à suivre une formation d'arbitre organisée par la Ligue de football de Pays de la Loire – IR2F.

De plus, j'autorise / je n'autorise pas (*raier la mention inutile*) la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles apparait ma fille, mon fils, réalisées sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitre à des fins de promotion de l'arbitrage.

Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos, ...) et ce sans durée limitée dans le temps.

7. PIECES JUSTIFICATIVES

Photocopie d'un document officiel justifiant de l'identité du candidat

1 photo d'identité

Chèque de € au nom de la Ligue de Football des Pays de la Loire sauf si un prélèvement sur le compte club est prévu

Pour tous :

Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'arbitrage du football datant de moins d'un an à la date de formation

Pour les licenciés "Joueur":

La preuve de la détention d'une licence "Joueur" pour la saison en cours, à travers :

La production de l'attestation de licence reçue par courrier électronique ou extraite de « mon espace FFF »

La preuve de l'octroi de la licence issue de l'application Footclubs

Pour les non licenciés : Attestation de responsabilité civile

8. SIGNATURE

Fait à le

Signature stagiaire (ou du représentant légal) :

Inscription à envoyer à l'IR2F par courrier ou messagerie officielle, accompagné du bon de formation et/ou du chèque, à :

LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE
INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL
172 Boulevard des Pas Enchantés 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
Contact : Pauline BOSGER, Assistante Formation IR2F
pbosger@lfpl.fff.fr - 02.40.80.74.01



Planning prévisionnel sous réserve de modifications

Dép	Lieu	Date et horaires de la session d'informations et du pré-requis obligatoire	Dates de la formation initiale d'arbitre	Volume Horaire	Nbr de places	Frais pédagogique	Frais annexes Demi-pension	Frais annexes pension complète	Commentaires
FORMATIONS INITIALES D'ARBITRAGES									
FORMATIONS OUVERTES A TOUS									
72	Coulaines	A définir	Samedi 3, Dimanche 4 et Samedi 10 Novembre 2018	24h	20	90 €	42 €		
53	District 53 - Laval	Samedi 27 Octobre 2018 de 8h30 à 11h30 au District 53	Samedi 3, Samedi 10 Novembre et Samedi 17 Novembre 2018 (+ Samedi 24 Novembre 2018 : séance 7 et 8)	24h	24	90 €	36 €		
44	CRT St Sébastien sur Loire	Vendredi 2 Novembre 2018 (date à confirmer) de 19h à 21h au District 44	Samedi 10, Dimanche 11 et Samedi 17 Novembre 2018	24h	40	90 €	42 €		Pas de possibilité d'hébergement
49	Trélazé	Vendredi 9 Novembre 2018 de 19h à 21h au District 49	Samedi 17, Dimanche 18, Samedi 24 Novembre 2018	24h	30	90 €	36 €		Pas de possibilité d'hébergement
53	District 53 - Laval	Samedi 5 Janvier 2019 de 9h00 à 11h30 au District 53	Samedi 12, Dimanche 13 et Samedi 19 Janvier 2019	24h	24	90 €	36 €	67,50 €	Hébergement réservé aux personnes majeures
72	Sablé sur Sarthe (à confirmer)	A définir	Samedi 12, Dimanche 13 et Samedi 19 Janvier 2019	24h	20	90 €	42 €	74,40 €	Hébergement réservé aux personnes majeures
85	Nieul sur l'Autise (12 et 13/01/19) & La Roche sur Yon (19/01/19)	Vendredi 4 Janvier 2019 de 19h à 21h au District 85	Samedi 12, Dimanche 13 et Samedi 19 Janvier 2019	24h	24	90 €	42 €	77,00 €	Hébergement réservé aux personnes majeures
44	CRT St Sébastien sur Loire	Vendredi 11 Janvier 2019 de 19h à 21h au District 44	Samedi 19, Dimanche 20 et Samedi 26 Janvier 2019	24h	40	90 €	42 €		
49	Trélazé	Vendredi 11 Janvier 2019	Samedi 19, Dimanche 20 et Samedi 26 Janvier 2019	24h	30	90 €	36 €		
FORMATIONS SPECIFIQUES SENIORS									
85	Nieul sur l'Autise (20 et 21/10/18) & La Roche sur Yon (27/10/18)	Vendredi 12 Octobre 2018 de 19h à 21h au District 85	Samedi 20, Dimanche 21 et Samedi 27 Octobre 2018	24h	24	90 €	42 €	77,00 €	Formation réservée aux majeurs
FORMATIONS SPECIFIQUES JEUNES									
85	Nieul sur l'Autise (17 et 18/11/18) & La Roche sur Yon (24/11/18)	Vendredi 9 Novembre 2018 de 19h à 21h au District 85	Samedi 17, Dimanche 18 et Samedi 24 Novembre 2018	24h	24	90 €	42 €	77,00 €	Formation réservée aux mineurs
FORMATIONS SPECIFIQUES FEMINIENS									
LFPL	CRT St Sébastien sur Loire	A définir	Samedi 27, Dimanche 28 Octobre et Samedi 3 Novembre 2018	24h	20	90 €	42 €	86,00 €	Formation réservée aux féminines
FORMATION ARBITRE FUTSAL									
LFPL	CRT St Sébastien sur Loire	A définir	Samedi 1er et Samedi 8 Décembre 2018	16h	20	68 €	28 €		

BON FORMATION ARBITRES

25€



PROGRAMME
Héritage
2019

A compléter :

Nom : Prénom :

Club :

N° licence :

Formation :

Dates : Lieu :

Signature stagiaire

OU

Tampon club

Tampon Ligue

Grâce aux retombées financières de la Coupe du Monde 2018, la FFF a décidé, au titre de la saison 2018-2019, de donner la possibilité aux stagiaires d'utiliser **2 bons** pour une formation initiale d'arbitres, dans la limite du coût de la formation.
Offre valable jusqu'au 30 juin 2019 au sein des Ligues et Districts qui dispensent cette formation

Dans le cadre du programme « Héritage 2019 » l'utilisation de bons pour une dirigeante féminine est illimitée dans la limite du coût de formation.

BON FORMATION ARBITRES

25€



PROGRAMME
Héritage
2019

A compléter :

Nom : Prénom :

Club :

N° licence :

Formation :

Dates : Lieu :

Signature stagiaire

OU

Tampon club

Tampon Ligue

Grâce aux retombées financières de la Coupe du Monde 2018, la FFF a décidé, au titre de la saison 2018-2019, de donner la possibilité aux stagiaires d'utiliser **2 bons** pour une formation initiale d'arbitres, dans la limite du coût de la formation.
Offre valable jusqu'au 30 juin 2019 au sein des Ligues et Districts qui dispensent cette formation

Dans le cadre du programme « Héritage 2019 » l'utilisation de bons pour une dirigeante féminine est illimitée dans la limite du coût de formation.